

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dimanche 4 février 2024

ENVIRONNEMENT

Martine Vassal reporte l'extension de la Zone à faibles émissions (ZFE) à Marseille

Martine Vassal, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence et du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, Première vice-présidente de Départements de France, a décidé de reporter l'extension de la ZFE à Marseille.

« A l'heure où les Français connaissent deux crises majeures, l'une sociale et l'autre environnementale, je souhaite renforcer la politique pérenne et bienveillante mise en place par le Département et la Métropole plutôt que laisser s'installer une écologie punitive. La grande actuelle des agriculteurs est, selon moi, l'illustration du conflit que l'on impose trop souvent aux Français entre protection de l'environnement et pouvoir d'achat. C'est pourquoi, j'ai décidé de reporter sine die l'extension de la ZFE aux véhicules Crit'air 3, c'est-à-dire les véhicules essence immatriculés avant 2006 et diesel immatriculés avant 2011, ce qui représente pas moins de 317 000 véhicules.

Cette mesure fait suite à ma décision d'accorder une aide exceptionnelle de 5 000 euros pour inciter les particuliers et les entreprises domiciliés dans le périmètre de la ZFE à acheter un véhicule électrique. Pour financer ce dispositif, un fonds sera ouvert aux Maires concernés par les périmètres de ZFE et leur permettra de contribuer à cette démarche incitative et vertueuse.

Ainsi, les personnes répondant aux conditions de ressources définies pourront réaliser leurs démarches sereinement et s'inscrire de leur plein gré dans la protection de l'environnement. C'est ce que tous les citoyens souhaitent faire, à partir du moment où les pouvoirs publics les accompagnent.

J'avais d'ailleurs mis en place une mesure similaire au Département et nous avons participé au financement de 17 000 voitures électriques pour un budget de 83 millions d'euros, et abonder de près de 9 millions d'euros pour l'achat de 25 000 vélos électriques. »

Martine Vassal

Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence
Présidente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône
Première vice-présidente de Départements de France

Cette mesure est également accompagnée d'une série de nouveaux dispositifs mis en place par la Métropole et le Département :

- **Ouverture d'une 3^{ème} halle de producteurs « Terre de Provence » à Marseille.** Elle viendra compléter celles de Plan de Campagne et de la Barasse
- **Distribution de 20 000 paniers solidaires** composés de produits locaux acquis auprès des agriculteurs à destination des étudiants et des personnes du Bel-Âge
- **2 millions d'euros seront investis dans la création d'une unité de transformation alimentaire** à Miramas qui va rayonner sur un pôle de 50 000 habitants

CONTACT PRESSE

Service Presse
T : 04 91 99 79 74
presse@ampmetropole.fr

CONTACT ATTACHÉ DE PRESSE

Anthony Giordano
T : 04 91 99 72 52
Anthony.giordano@ampmetropole.fr

ampmetropole.fr

